

Titre

Jeudi 18 mars 2021

[ATELIER] La participation des personnes accompagnées au sein d'un 115/SIAO : établir la personne au centre de son parcours.

Animateur

- **Adrien BREGER**, chargé de mission Travail Social Participation, FAS

Les intervenant.es

- **Hélène GALLOT**, Chargé de mission participation, Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- **Audrey DALLAVALLE**, Déléguée générale, Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- **Antonio RAMOA**, Personne accompagnée, membre du CA et du Bureau, SIAO 34
- **Emilie DUQUENOY**, Directrice, SIAO 34
- **Meriem ADAM**, Personne accompagnée, membre du débat permanent et participante à la préfiguration du SIAO, SAMUSOCIAL de PARIS
- **Karine LEBIHAN**, Responsable de projets auprès de la direction du SIAO, SAMUSOCIAL DE PARIS

Synthèse

On pense souvent les SIAO comme des espaces assez déshumanisés de prise de décision sur les parcours des personnes, des espaces de coordination entre acteurs experts qui vont prendre des décisions d'orientation, de positionnement sur l'ensemble de la chaîne qui impactent fortement les situations de vie des personnes. Ceci n'est pourtant pas une fatalité et ça et là il existe des expériences qui visent à rapprocher ces instances des personnes qui sont les premières concernées.

Hélène DALLAVALLE et Hélène GALLOT ont présenté les résultats d'une étude menée sur ce sujet au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté¹. Cette étude a été réalisée à travers la réalisation de nombreux entretiens auprès de professionnels et de personnes accompagnées engagées ou non dans différentes formes de participation au sein des SIAO de la région. Cette étude comprend deux volets spécifiques. Un premier sur la manière dont les personnes sont impliquées dans le suivi de leur propre parcours. Ce volet traite notamment le fonctionnement de l'évaluation des situations, du secret partagé, les processus de décision d'orientation et notamment le fonctionnement des commissions SIAO. Cette étude développe notamment des bonnes pratiques ainsi que des pistes d'actions parfois assez simple à mettre en place pour améliorer la prise en compte des personnes au sein des processus d'orientation.

Le second volet de cette étude est consacré à la question de la participation des personnes au sein des instances de gouvernance des SIAO. Là aussi cette étude rassemble un ensemble de témoignages, de pratiques mais aussi de propositions concrètes permettant de rendre plus participative ces instances.

Suite à cette présentation, Meriem ADAM et Karine LE BIHAN sont intervenus à leur tour ; tout d'abord pour présenter l'instance du Débat permanent au sein du Samusocial de Paris qui en plus des CVS propose un espace d'échange aux personnes concernées et aux professionnels à travers différentes

¹ <https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/10/2018-SIAO-participation.pdf>

commissions de travail sur des enjeux clés d'amélioration. A ce titre une démarche de préfiguration a été engagée avec les personnes pour définir les grandes lignes mais aussi les fonctionnements plus concrets susceptibles de mieux répondre aux besoins des personnes. Cette démarche a apporté de manière concrète beaucoup de manière à cette évolution et beaucoup d'éléments d'amélioration, notamment lié aux outils d'échanges d'information avec les personnes sont aujourd'hui à l'étude (SMS, courriel, etc.).

Ensuite ce sont Emilie DUQUENOY et Antonio RAMOA qui nous ont offert le témoignage d'une forme de participation directe au CA et au bureau du SIAO 34.

Le premier enjeu a été de rapprocher l'instance de gouvernance des personnes accompagnées qui sont les premières concernées, Cela est prévu directement dans les statuts du SIAO. C'est à ce titre qu'Antonio est membre permanent du bureau. Cela afin de créer plus de liens d'interactivités et d'opérationnalité.

L'enjeu fut aussi de faire se rencontrer les savoirs professionnels et expérimentaux afin de sortir de nos réflexions institutionnalisées, ou de bureaucratiser l'organisation pour réaffirmer la position d'acteur de la personne mais surtout l'intégrer pleinement dans la décision qui la représente et donner la capacité aux personnes accompagnées de peser sur les politiques publiques les concernant.

- Mobilisation des personnes accueillies c'est aux professionnels de garantir un espace non jugeant et de la nécessité pour nous de leurs interventions, remarques, propositions... Besoin de compétences croisées.
- Cette parole doit être valorisée.
- Il faut adapter aussi de ce fait la temporalité de ces instances : phase d'accompagnement nécessaire (explication des sigles, des points à l'ordre du jour, etc.) pour permettre une perception des enjeux qui se jouent ou même des fonctionnements- la finalité étant de se doter d'une conscience sociale pour contribuer à améliorer l'organisation avec des savoirs.

Les échanges ont notamment permis de développer le lien entre ces instances de participation et les CVS. A aussi été évoquée la question de l'adaptation de la participation aux personnes allophones. Nous sommes aussi revenus à plusieurs reprises sur les éléments d'adaptation à apporter pour faciliter la participation (horaires, contenu des ordres du jour, modes de prise de décision notamment). La présence de pairs aidants / travailleurs pairs peut aussi beaucoup apporter aux conditions de prise en compte du discours et de la parole des personnes. Ces approches sont encore trop rares.

La question des stratégies à adopter pour favoriser la mobilisation des personnes est aussi beaucoup revenue avec pour pendant la question des moyens consacrée à la valorisation de la participation (remboursement des frais, indemnisation du temps consacré...).